

RUE DE LA BASCULE

Un outil
pédagogique
sur les causes
de la perte
de chez-soi

Manuel pédagogique

Réalisation :
Partenariat entre Cultures&Santé
et DoucheFLUX

Éditeur responsable : Denis Mannaerts
Rue d'Anderlecht 148, 1000 Bruxelles
Éducation permanente 2022
D/2022/4825/10

Cet outil peut être téléchargé sur notre site :
www.cultures-sante.be

L'outil peut être commandé gratuitement
auprès de notre centre de documentation :
cdoc@cultures-sante.be
+32 (0)2 558 88 10

Avec le soutien de :



INTRODUCTION 4

Préambule 4

Les deux associations 6

PRÉSENTATION DE L'OUTIL 8

Objectifs 8

Destinataires 8

Nombre de participant·es
et durée de l'animation 9

Contenu 9

Explication des cartes 10

PARTIE ANIMATION 12

Préparation des cartes 12

Mise en place 12

Déroulement 13

Le basculement 13

Les voies de sortie 15

Approfondir les mécanismes menant
à la perte de chez-soi... 16

Conclusion de l'animation 19

PARTIE THÉORIQUE

LA PERTE DE CHEZ-SOI :

CAUSES, FACTEURS, DÉCLENCHEURS . . . 20

L'absence de chez-soi
ou sans-chez-soirisme 20

Causes et facteurs de risque
vers la perte de chez-soi 22

Une vision sociétale et une conviction	28
Le profil des personnes sans chez-soi.....	29
Le logement d'abord.....	31

SORTIR DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI. 34

Protection sociale	36
Promotion de la santé	36
Des idées concrètes pour éradiquer l'absence de chez-soi	38

RESSOURCES ASSOCIATIVES 48

Lutte contre les violences	48
faites aux enfants.....	49
faites aux minorités de genre et en raison de l'orientation sexuelle.....	49
faites aux travailleur-euses du sexe....	50
Lutte contre les discriminations (sexistes, racistes et intersectionnelles)	50
Lutte pour le droit au logement.....	50
Aide sociale et santé mentale	52

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES 53

INTRODUCTION

PRÉAMBULE

« Beaucoup de personnes sans chez-soi ont choisi de l'être. Beaucoup de personnes sans chez-soi sont, en partie en tout cas, responsables de leur situation. Et la société ne peut pas les déresponsabiliser au point de leur garantir, quoi qu'ils fassent ou aient fait, un logement ! ».

On entend souvent ce genre de commentaires. La réalité est en fait beaucoup plus complexe.

Contrairement à une idée profondément ancrée, l'absence de chez-soi n'est ni un choix individuel, ni une fatalité. Il peut être préférable de le croire pour s'exonérer de penser les responsabilités premières. L'absence de chez-soi est un choix sociétal tacite et une décision politique. Si l'on s'éloigne des discours et des on-dit et que l'on se penche sur les biographies, l'absence de chez-soi résulte d'une multiplicité de causes mêlant des facteurs personnels, relationnels, institutionnels et structurels¹. Il est donc nécessaire de complexifier la vision que l'on porte sur elle, car celle-ci reflète, avant tout, la manière dont nos sociétés hiérarchisent et structurent les vies.

« L. a un permis de séjour légal en Belgique. Elle et son conjoint M. ont trois enfants. M. a pu séjourner quelques mois en Belgique mais il est resté ici après la naissance du troisième enfant. Depuis lors, il est en séjour illégal et ne peut donc obtenir aucune aide de services communaux, du VDAB² ou d'autres instances.

¹ Absence de chez-soi et politiques en la matière en Europe : les enseignements de la recherche, Rapport, FEANTSA, décembre 2010.

² Le service public de l'emploi en Flandre.

On lui a conseillé de travailler et de faire du volontariat, mais c'est aussi difficile à cause de son séjour illégal. »³

Bien qu'il soit possible de connaître un épisode d'absence de chez-soi, en fonction d'événements (accidents et ruptures, assuétudes ou problèmes de santé...), nous ne disposons pas toutes de ressources égales pour lutter contre ces difficultés de vie. Les classes sociales favorisées possèdent en effet des capacités financières et sociales qui leur évitent de « tomber » dans l'absence de chez-soi, a contrario des classes sociales défavorisées, et plus particulièrement les individus qui ont connu des violences et traumatismes durant l'enfance.

Il existe une variété de trajectoires qui ont pourtant des points en commun : des éléments déclencheurs multidimensionnels qui pourraient être prévenus, voire évités, si la société s'en emparait, au premier rang duquel l'accès à un logement décent et adapté pour toutes, ce qui suppose un nombre suffisant de logements à loyer abordable.

Après ImmenCité, un jeu sur les réalités de vie sans chez-soi, nous, Cultures&Santé et DoucheFLUX, trouvons nécessaire de le compléter par un outil centré sur les causes de la perte de chez-soi. Cet outil a donc pour vocation une meilleure connaissance et compréhension des enjeux de la problématique du sans-chez-soirisme, d'identifier les facteurs qui poussent les personnes dans la perte d'un logement.

³ *Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi, Rapport global 2021, Fondation Roi Baudouin.*

LES DEUX ASSOCIATIONS

DoucheFLUX est une association située à Bruxelles. Elle veut contrer la relégation des personnes en situation précaire, avec ou sans logement, avec ou sans papiers, d'ici ou d'ailleurs. Au centre de son action, l'être humain et sa dignité. DoucheFLUX offre des services de première nécessité, organise des activités, développe un pôle « plaidoyer » qui vise à déconstruire les stéréotypes sur la pauvreté et prône que la fin du sans-abrisme est concrètement réalisable. Suite à la pandémie du coronavirus, DoucheFLUX a ouvert un hébergement temporaire pour femmes sans chez-soi dans le but de les accompagner vers un logement durable. Elle est ensuite devenue un nouvel opérateur Housing First en Région de Bruxelles-Capitale.

 Rue des Vétérinaires 84, 1070 Anderlecht

Cultures&Santé est une association de promotion de la santé, d'éducation permanente et de cohésion sociale active en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle met en œuvre et soutient des actions visant la prise en compte et la réduction des inégalités sociales et de santé. Ces projets se réalisent avec les populations et avec les relais institutionnels de différents secteurs. Elle a une expertise dans la réalisation d'outils pédagogiques et documentaires. Au travers de ceux-ci, l'association souhaite augmenter la puissance d'agir et l'esprit critique des populations dans un cadre d'animation collectif.

 Rue d'Anderlecht 148, 1000 Bruxelles

REMERCIEMENTS

Nous remercions les participant-es à l'atelier du *Lundi citoyen* à Cultures&Santé de s'être prêtés au jeu durant une séance.

Nous remercions également toutes les personnes qui ont bien voulu tester le prototype de l'outil, l'enrichir par leurs commentaires, réflexions et connaissances.

⚠ AVERTISSEMENT

Les situations réelles dans les cartes décrivent des violences et des traumatismes vécus par les personnes qui ont témoigné. Au-delà de l'aspect personnel de ces récits, les événements racontés en disent long sur la société dans laquelle nous vivons et les systèmes d'oppression qui la structurent.

Nous conseillons à la personne qui anime d'en informer préalablement le groupe. Il est également possible de trier les cartes et d'en mettre certaines de côté.

PRÉSENTATION DE L'OUTIL

OBJECTIFS

- Identifier la multiplicité des causes de la perte de chez-soi ;
- Mieux connaître et comprendre les enjeux de la problématique de la perte de chez-soi ;
- Prendre conscience que l'absence de chez-soi n'est pas une fatalité ;
- Contribuer au développement d'une vision critique sur les choix politiques qui ne préviennent pas la perte de chez-soi et maintiennent les personnes dans l'absence de chez-soi ;
- Réfléchir collectivement sur les solutions à y apporter.

DESTINATAIRES

L'outil a été imaginé pour sensibiliser un large public (à partir de 14 ans), et plus spécifiquement pour être utilisé par des professionnel·les et volontaires du monde associatif, de l'action sociale et de l'enseignement, soit :

- des groupes d'adultes présents dans les champs de l'alphabétisation, du social, de l'éducation permanente, de l'insertion socioprofessionnelle ;
- des élèves et étudiant·es des écoles du secondaire à partir de 14 ans et d'écoles supérieures

(en particulier des filières de l'action sociale et de l'éducation) ;

- des équipes de professionnel·les ou volontaires travaillant dans le secteur du social et de la santé ;
- des personnes vivant ou ayant vécu à la rue, le support leur permettant de témoigner et de s'exprimer sur leur vécu.

NOMBRE DE PARTICIPANT-ES **ET DURÉE DE L'ANIMATION**

L'animation a été imaginée autour de 6 personnages. Chaque personnage peut rassembler un·e ou deux participant·es (maximum 3 participant·es par personnage).

Nous recommandons à l'animateur·trice d'estimer le temps qu'il pourra consacrer à l'animation en fonction du nombre de participant·es, des caractéristiques de son public. Pour que des situations variées soient découvertes et pour qu'il y ait un temps de débat suffisant, nous conseillons de dédier un minimum de 1h30 à l'animation.

CONTENU

Ce kit d'animation et de réflexion est constitué, en plus du présent manuel, d'un total de 190 cartes :

106 cartes *événement*

66 cartes *prévention*

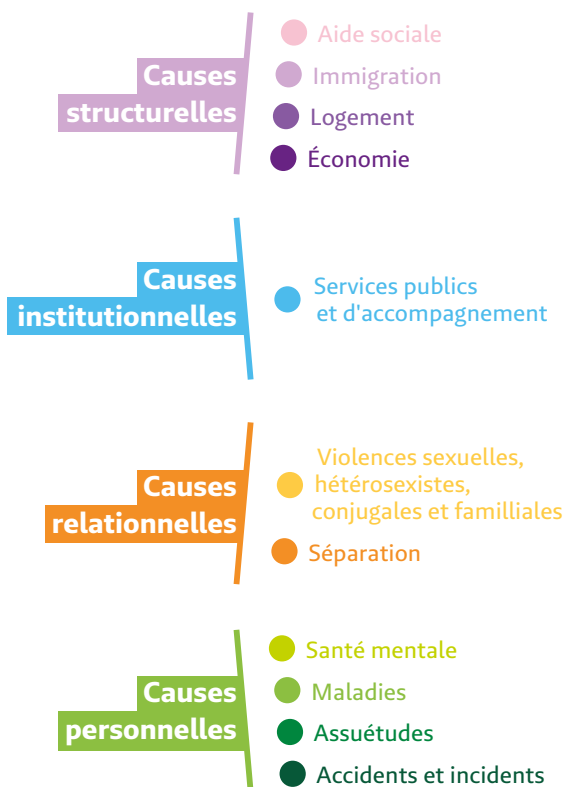
6 cartes *absence de chez-soi*

6 cartes *état psychique*

6 cartes *personnage*

i EXPLICATION DES CARTES

Les 106 cartes événement : ces cartes illustrent des situations de vie (ruptures, accidents, rendez-vous manqués, négligences, mesures politiques...) pouvant amener les personnes à perdre pied et se retrouver à la « rue ». Ce sont en grande partie des causes qui conduisent à l'absence de chez-soi. Elles sont issues de faits rencontrés par les personnes qui ont témoigné et de constats (scientifiques, législatifs et de terrain par Douche-FLUX et les associations du secteur du sans-chez-soirisme). Elles sont classées par grandes causes et par facteur selon **un code couleur**.



Certaines de ces cartes peuvent entrer dans plusieurs catégories. La classification permet d'avoir une vue détaillée des nombreuses causes qui mènent à la perte de chez-soi mais elle n'est pas pour autant rigide.

Les cartes dont le texte est souligné en pointillés renvoient à des situations de cause immédiate vers la perte de chez-soi (par exemple : une sortie d'institution, le passage à la majorité...).

Les 66 cartes *prévention* : ces cartes regroupent des solutions qui pourraient être mises en place pour répondre à la problématique de l'absence de chez-soi : programme de logements sociaux, régulation des loyers, du marché locatif privé... Ces cartes constituent également des revendications pour éradiquer le sans-chez-soirisme. Elles sont inspirées de recommandations formulées par divers collectifs et organisations de la société civile.

Les 6 cartes *absence de chez-soi* : ces cartes reprennent la typologie « Ethos Light » (European Typology of Homelessness and Housing Exclusion) qui caractérise l'absence de chez-soi.

Les 6 cartes *état psychique* : ces cartes mettent l'accent sur certains états de santé psychiques qui peuvent être causés par les difficultés rencontrées et qui peuvent constituer un obstacle supplémentaire dans la vie des personnes s'ils ne sont pas pris en charge.

6 cartes *personnage* : les cartes personnages permettent de mettre un visage sur un récit de vie dans le basculement vers l'absence de chez-soi.

PARTIE ANIMATION

PRÉPARATION DES CARTES

Divisez les cartes *événement* en 11 tas en fonction des couleurs.



MISE EN PLACE

- Déterminez une durée (ou donner une indication de temps).
- Selon le nombre de participant-es, constituez des sous-groupes.
- Distribuez une carte *personnage* à chaque personne ou sous-groupe.



- Sur la table, face cachée :

› posez les cartes *événement* en 11 tas différents ;



› posez les cartes *absence de chez-soi* ;



› posez les cartes *état psychique* ;



› les cartes *prévention* seront posées dans un second temps, lors de l'animation.

DÉROULEMENT

LE BASCULEMENT

L'animateur-trice donne les consignes suivantes :

1 En sous-groupe (ou individuellement), vous allez construire la trajectoire de vie de votre personnage à l'aide d'événements piochés (cartes événement). Vos personnages sont « tombés à la rue » et n'ont plus de chez-soi.

2 Piochez une carte **événement** de chacun des tas en face de vous pour avoir 11 cartes entre vos mains et placez-les devant vous, face visible. Ces événements sont issus de témoignages récoltés auprès de personnes sans chez-soi.



3 Parmi les cartes piochées, choisissez-en 3 ou 4. Articulez les événements choisis afin de construire une histoire cohérente.



4 Piochez une carte du tas **absence de chez-soi**. Cette carte indique la situation actuelle de votre personnage. À vous de l'intégrer dans votre histoire, au début ou à la fin.



5 Piochez une carte **état psychique**. Elle sera intégrée à votre histoire pour caractériser votre personnage ou sera la conséquence des cartes événement piochées.



6 Donnez un prénom à votre personnage et, si vous le souhaitez, des caractéristiques (âge, passion, habitudes...).

7 Une fois que vous avez construit votre histoire, placez les cartes utilisées autour de votre carte **personnage**, mettez les autres cartes sur le côté.



8 À tour de rôle, présentez l'histoire de votre personnage.

Débrief

Une fois que tous les sous-groupes se sont exprimés, l'animateur·trice lance quelques questions de réflexion :

- Quels sont les éléments qui ont fait basculer votre personnage vers l'absence de chez-soi ?
- Selon vous, y a-t-il une carte plus déterminante que les autres dans la trajectoire de vie de votre personnage ? Pourquoi ?
- Retrouvez-vous des points communs entre les histoires racontées ?
- De quelles ressources les personnages disposaient ou, au contraire, manquaient pour faire face à leur situation ?

LES VOIES DE SORTIE

Il y a deux possibilités pour animer la suite de la réflexion :

- **sans** les cartes *prévention* : en sous-groupe ou par personne, réfléchissez aux solutions qui pourraient être mises en place pour éviter que votre personnage se retrouve sans chez-soi. Ensuite, partagez-les avec tout le monde. Les cartes *prévention* sont dévoilées en fin d'animation afin d'approfondir la réflexion accompagnée des questions du débrief (ci-dessous).
- **avec** les cartes *prévention* : suivez les étapes ci-dessous.

L'animateur·trice pose les cartes *prévention* en différents tas en fonction des catégories (logement, violences...) et donne les consignes suivantes :



- 1 Sur la table se trouvent des mesures de prévention qui auraient pu modifier positivement la trajectoire de votre personnage et éviter qu'il ne tombe « à la rue ». Prenez-en connaissance.
- 2 Choisissez celles qui auraient pu éviter à votre personnage de tomber à la rue. Pensez à un niveau structurel (politique, sociétal), à un niveau collectif et à un niveau personnel.
- 3 En sous-groupe ou individuellement, expliquez les cartes *prévention* choisies et recréez l'histoire de votre personnage en les intégrant, par exemple : « mais heureusement pour mon personnage [carte prévention] a pu le soutenir... ».

Si vous n'avez pas le temps de réfléchir à des cartes prévention pour tous les personnages, choisissez un ou deux personnages et donnez les consignes ci-dessus.

Débrief

Une fois que tous les sous-groupes se sont exprimés, l'animateur·trice demande au groupe :

- *Est-ce que ces cartes prévention vous parlent ? Est-ce que vous connaissez déjà certaines d'entre elles ?*
- *Sont-elles déjà appliquées ? Et si non, pourquoi ?*
- *Quelles différences pouvez-vous faire entre ces cartes **prévention** ? Est-ce qu'elles agissent toutes à un même niveau (individuel, institutionnel, global) ?*
- *Est-ce que certaines vous semblent trop utopiques ?*
- *Qu'est-ce qui est nécessaire à leur mise en œuvre ?*
- *Avez-vous d'autres idées ?*

L'animateur·trice peut compléter les propos en s'aidant du manuel aux pages 34 à 47.

APPROFONDIR LES MÉCANISMES MENANT À LA PERTE DE CHEZ-SOI...

À la suite des échanges autour des personnages, l'animateur·trice peut proposer au groupe de s'intéresser

de manière plus précise aux causes de la perte de chez-soi.

- *Qu'est-ce que les trajectoires de vie de vos personnages nous disent de l'absence de chez-soi et de ses causes ?*
- *Y a-t-il des facteurs qui font basculer directement les personnes vers l'absence de chez-soi ?*
- *Quelle est, selon vous, la raison principale à l'absence de chez-soi pour :*
 - › *les femmes ?*
 - › *les personnes sans-papiers ?*
 - › *les minorités sexuelle et de genre ?*

Selon les réponses des participant·es, l'animateur·trice se reportera aux pages 22 à 33 qui mettent en avant les différents facteurs de causes de l'absence de chez-soi.

→ Avec les cartes **événement**

L'animateur·trice demande à chaque sous-groupe de lire à voix haute une carte **événement** dans chacune des couleurs. Ensuite, il ou elle questionne le groupe :

- *À votre avis, qu'est-ce que ces cartes ont en commun en dehors des couleurs ?*

Selon les réponses des participant·es, l'animateur·trice reprend la catégorisation des causes selon la FEANTSA (voir pp.26-27). Il ou elle expliquera également les cartes dont le texte est souligné en pointillés, qui reprennent des situations

de cause immédiate vers l'absence de chez-soi : les sorties d'institutions, le passage à la majorité... (voir pp.29-31).

→ Avec les cartes **état psychique**

L'animateur·trice demande à chaque sous-groupe de lire à voix haute une carte **état psychique**.

Ensuite, il ou elle questionne le groupe :

- *À votre avis, qu'est-ce que ces cartes mettent en avant ?*

Selon les réponses des participant·es, l'animateur·trice présente les cartes **état psychique** dans leur ensemble. Elles mettent l'accent sur les états de santé psychique qui peuvent être des obstacles dans le quotidien des personnes s'ils ne sont pas pris en charge ou naître à la suite d'un certain nombre de difficultés rencontrées.

→ Avec les cartes **absence de chez-soi**

L'animateur·trice demande à chaque sous-groupe de lire à voix haute une carte **absence de chez-soi**.
Ensuite, il ou elle questionne le groupe :

- *Qu'est-ce que l'absence de chez-soi ? Comment pouvez-vous la définir et quelles situations problématiques de non et mal-logement ce terme doit-il prendre en compte ?*
- *À votre avis, en quoi le fait d'avoir un passé sans chez-soi peut être un facteur de « rechute » à la rue ?*

Selon les réponses des participant·es, l'animateur·trice

pourra donner les différentes formes d'absence de chez-soi selon la typologie « Ethos Light » (voir pp.20-21).

Débrief

Une fois que les idées sont épuisées, l'animateur·trice demande au groupe :

- *L'absence de chez-soi vous semble-t-elle une fatalité ?*
- *Qu'est-ce qui fait, selon vous, que l'absence de chez-soi soit tolérée par la société ?*
- *Pensez-vous que l'absence de chez-soi soit la résultante de décisions politiques et d'une absence de volonté de l'éradiquer ?*

CONCLUSION DE L'ANIMATION

L'animateur·trice peut, si elle ou il le souhaite, inviter les participant·es à répondre aux questions suivantes pour évaluer l'animation :

- *Comment vous sentez-vous après cette animation ?*
- *À quoi sert cette animation selon vous ?*
- *Qu'est-ce que vous avez appris lors de l'animation ?*
- *Quels messages clés retirez-vous de l'animation ?*
- *Qu'est-ce qui vous a le plus marqué·e ?*
- *Par quoi souhaiteriez-vous poursuivre les réflexions, les échanges ?*

PARTIE THÉORIQUE

LA PERTE DE CHEZ-SOI : CAUSES, FACTEURS, DÉCLENCHEURS

L'ABSENCE DE CHEZ-SOI OU SANS-CHEZ-SOIRISME

Le *sans-chez-soirisme* corrige le mot « sans-abrisme ». L'usage de ce terme vise en effet, non seulement les personnes dormant à l'extérieur (littéralement sans abri), mais aussi les personnes hébergées chez un proche, dans un squat, une occupation, un asile de nuit, un hébergement de transit ou une maison d'accueil. Leur point commun à toutes est d'être privées d'un chez-soi. On parlera donc de « personnes sans chez-soi ». Il existe 6 catégories qui caractérisent l'absence de chez-soi, selon la typologie « Ethos Light » (European Typology of Homelessness and Housing Exclusion)⁴ :

1 Dans l'espace public

Personnes qui vivent dans l'espace public (dans la rue).

2 En hébergement d'urgence

Personnes qui séjournent dans des structures d'accueil à bas seuil [nombre limité de places] et de courte durée (abri de nuit, accueil d'hiver...).

⁴ *Dénombrement du sans abrisme et de l'absence de chez soi.*
Rapport global, Fondation Roi Baudouin, 17 mars 2021.

3 En foyer d'hébergement pour personnes sans chez-soi

Personnes qui séjournent dans des maisons d'accueil ou des hébergements provisoires (durée du séjour un an maximum). Par exemple : accueil de crise, maison d'accueil, hébergement supervisé sans contrat de bail, hébergement de transit, refuge pour victimes de violence, structures d'accueil non agréées.

4 Personnes sortant d'institution

- Personnes qui quittent une institution (la prison, l'hôpital, l'hôpital psychiatrique, l'établissement de protection de la jeunesse, l'habitat protégé, le centre d'accueil de Fedasil [l'Agence fédérale pour l'accueil des demandeurs d'asile]) sans solution de logement stable.
- Personnes qui séjournent plus longtemps dans l'institution suite à l'absence de solution de logement stable à leur sortie.

5 En logement non conventionnel

Personnes qui vivent dans des lieux ou des logements non conventionnels. Par exemple, dans une caravane, une cabane, un garage, un squat, une voiture, une tente, un logement sans contrat de bail ou sans équipements de base, tels une salle de bains ou une cuisine.

6 Chez des ami-es, connaissances ou des membres de la famille

Personnes qui vivent temporairement chez des connaissances, des ami-es ou des membres de la famille, par manque de logement. Cette catégorie comprend aussi des personnes sans titre de séjour et qui sont accueillies chez des citoyen·nes solidaires.

CAUSES ET FACTEURS DE RISQUE VERS LA PERTE DE CHEZ-SOI

Lorsqu'on tente d'expliquer ce qui conduit à l'absence de chez-soi, on se concentre souvent et uniquement sur des éléments individuels : elle est tombée à la rue à la suite de problèmes de santé ; à cause de ses addictions, il s'est retrouvé sans logement suite à un licenciement pour faute grave... Même si ces événements peuvent être déterminants dans le basculement vers l'absence de chez-soi, c'est avant tout leur interaction avec des causes structurelles, sociales et politiques qui façonnent la trajectoire de vie vers le sans-chez-soirisme.

Selon un rapport européen de la FEANTSA⁵, il y a quatre causes principales à l'absence de chez-soi. Celles-ci s'entremêlent pour donner lieu à des situations précaires et instables pour les individus⁶ :

- les causes structurelles ;
- les causes institutionnelles ;
- les causes relationnelles ;
- les causes personnelles.

Les **causes structurelles** sont principalement du ressort d'orientations politiques et le résultat de mesures prises. Typiquement, la **politique du logement** et le **marché du logement** ne garantissent

⁵ La FEANTSA est la Fédération Européenne des Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri. Elle rassemble des services à but non lucratif qui viennent en aide aux personnes sans chez-soi en Europe.

⁶ *Absence de chez-soi et politiques en la matière en Europe : les enseignements de la recherche*, Rapport de la FEANTSA, décembre 2010, p.51.

pas un nombre suffisant de logements décents et abordables, dont des logements sociaux promis non créés, ou mal entretenus, ou à l'abandon. La **politique économique** et le **marché du travail** entraînent un chômage important et permanent, sa reconfiguration a amené une précarisation des emplois et une augmentation de travailleur-euses pauvres. La **politique migratoire** trie l'accès au territoire et aux droits en fonction de la provenance des personnes et de leur capital économique. Elle marginalise et exclut, condamnant un certain nombre de personnes à la précarité (sociale, économique, politique...).

Les **causes institutionnelles** sont liées à la spécialisation de la **gestion de crise**. Les dispositifs sont mis en place pour faire face à l'« **urgence** » et ce, à flux tendu : **capacité d'accueil** (hébergements) et **services de réinsertion** (sortie d'hôpital de longue durée, d'institut, de prison...) **limités, inadéquation de l'accompagnement** aux besoins des personnes (célibataire, famille, en situation de handicap...), services qui n'existent pas ou ne se coordonnent pas entre eux. Ces facteurs peuvent contribuer à la perte de chez-soi.

Les **causes relationnelles** regroupent des situations de vie difficiles. Au premier rang desquels : les **violences** conjugales, sexuelles, sexistes (qui représentent la première cause vers l'absence de chez-soi pour les femmes), la **séparation**, la **mort** d'un être cher ou d'un-e tuteur·trice/parent, le **départ précoce** de la maison familiale, un **traumatisme** lié à un événement (durant l'enfance), l'**aggravation de conflit** dans une relation, la **rupture** de liens sociaux... font partie des éléments courants qui mènent à l'absence de chez-soi.

Les **causes personnelles** rassemblent des éléments pouvant être décisifs dans la perte de chez-soi. Dans un premier temps, on recense des facteurs liés à la santé avec des **problèmes de santé mentale** ou des **maladies de longue durée et d'addiction**⁷ (alcool, drogues, médicaments). On compte également les situations de **handicap** et le **niveau d'éducation**.

Bien que ces types de causes soient catégorisées, c'est une combinaison d'entre elles qui rend vulnérables les personnes et les font basculer dans l'absence de chez-soi. Par exemple, une séparation peut avoir pour conséquence directe des arriérés de loyer ou d'emprunt immobilier pour celles et ceux qui restent dans la maison. Les addictions et les épisodes de maladies peuvent également avoir pour conséquence de ne plus pouvoir payer un loyer ou être un facteur important de rupture relationnelle.

Dans son rapport, la FEANTSA met en lumière l'impossibilité, souvent, d'évaluer quel est l'élément le plus décisif. En prenant en compte les trajectoires de vie des personnes dans plusieurs pays, certains éléments sont des **déclencheurs immédiats de l'absence de chez-soi** : « Bien que le tableau [ci-dessous] ne soit pas complet et qu'il est difficile de comparer des données nationales sur la signification quantitative des éléments déclencheurs immédiats de l'absence de chez-soi, il semble avéré que **l'expulsion** (*la plupart du temps suite à des défauts de paiement*) et les **ruptures relationnelles** ou **familiales** soient les deux événements les plus importants qui mènent à l'absence de chez-soi »⁸.

⁷ Notons aussi que l'état de santé est corrélé à des facteurs sociaux et non-médicaux, à savoir que les contextes de vie vont influencer directement et indirectement l'état de santé des personnes.

⁸ Ibid., p.55.

Dans une large mesure, ces causes peuvent toucher une grande partie de la population. Cependant, pour faire face à des événements difficiles comme une expulsion, une sortie d'institution, une rupture conjugale, il faut pouvoir compter sur l'accompagnement proposé par le système d'aide sociale et (surtout) sur des ressources, qu'elles soient économiques, sociales et culturelles. Par exemple, avoir de l'argent pour payer le loyer et la caution, des ami-es et des connaissances qui peuvent apporter un soutien, savoir où trouver une alternative de logement et comment obtenir de l'aide. Or, ce que nous disent les études, c'est que les personnes sans chez-soi ont manqué/manquent de certaines ressources « et/ou sont confrontées à des barrières spécifiques qui les excluent de l'accompagnement adéquat »⁹.

⁹ Ibid., p.55.

Les facteurs de risque et les éléments déclencheurs de l'absence de chez-soi selon la FEANTSA

Cause	Facteur de vulnérabilité	
Structurelle	Processus économiques (pauvreté, chômage)	
	Processus liés au marché du logement	
	Protection sociale / aide sociale	
	Immigration, citoyenneté	
Institutionnelle	Pénurie de services généraux adéquats et manque de coordination entre les services existants pour répondre à la demande ou aux besoins en termes d'accompagnement	
	Mécanismes d'allocation	
	Sortie d'institution (placement familial/ aide à l'enfance), de prison, d'un séjour de longue durée en hôpital	
	Procédures institutionnelles (admission, sortie)	
Relationnelle	Statut familial	
	Situation relationnelle (partenaire ou parents violents)	
	Rupture relationnelle (décès, divorce, séparation)	
Personnelle	Handicap / maladie de longue durée / problèmes de santé mentale	
	Niveau d'éducation faible	
	Addiction (alcool, drogues, jeux)	

Élément déclencheur

Arriérés de loyer ou d'emprunt logement
Expulsion du logement loué ou possédé
Perte du logement occupé
Changement de lieu pour une recherche d'emploi

Arrivée récente, changement de statut, accès bloqué
à un logement à prix modéré et à la protection sociale

Défaillance de l'accompagnement ou pas
d'accompagnement adéquat en cas de besoin émergent

Sortie
Perte du chez-soi suite à l'admission dans une institution

Départ de la maison familiale

Violence conjugale

Vivre seul

Épisode de maladie
Défaillance de l'accompagnement ou problème
pour obtenir un accompagnement adéquat

UNE VISION SOCIÉTALE ET UNE CONVICTION

Cependant, une cause, plus profonde encore n'a pas été citée : la **cause ultime du sans chez-soirisme est la conviction, erronée, que cette situation est une fatalité.**¹⁰

En termes de politique sociale et d'initiative citoyenne, cette conviction, en effet, explique que la priorité des priorités est de tout faire pour que la survie des personnes sans chez-soi soit la moins inhumaine et indigne possible : qu'elles sachent où dormir à l'abri, manger, se doucher, faire leurs besoins, accéder à des soins médicaux, à une aide psycho-sociale, à un soutien juridique...

Ce faisant, la société valide de facto que les conditions de survie de ces personnes soient minimales, indignes et humiliantes et, par ricochet, se félicite que des dispositifs soient mis en place à destination de ces personnes, plutôt que de s'offusquer de l'inadéquation – et donc de l'inefficacité – de la majorité de ces dispositifs.

La société valide aussi le fait qu'une réelle prévention du sans-chez-soirisme ne figure dans aucun programme politique et le fait que le manque de logements à loyer abordable soit présenté comme un regrettable effet de l'impitoyable « loi du marché » contre laquelle on ne peut soi-disant rien, ou si peu.

La conviction que le sans-chez-soirisme est une fatalité contribue indirectement à fonder,

¹⁰ Pour une démonstration détaillée du caractère erroné de cette conviction, lire « Fin du sans-chez-soirisme : qu'est-ce qui bloque ? » de Laurent d'Ursel (article à paraître en 2023).

chiffres à l'appui, cette conviction : force est de constater qu'il y a toujours eu des personnes sans chez-soi, et même qu'il y en a de plus en plus.

Cette conviction contribue à rendre tolérable ce qui ne devrait jamais l'être, à savoir que, dans les esprits, dans les dispositifs d'aide et les modalités de leur fonctionnement et jusque dans la législation, il est « normal » que la vie des personnes sans chez-soi diffère radicalement de celle des autres membres de la société. Que des vies soient brisées et que l'argent public soit gaspillé. Que des inégalités se creusent et des injustices perdurent.

Et la Finlande – seul pays d'Europe qui a vu le nombre de personnes sans chez-soi diminuer, année après année¹¹ – démontre, par une politique volontariste qui met, logiquement, le logement au cœur de la lutte contre le sans-chez-soirisme, que celui-ci n'est pas une fatalité mais un choix de société et la résultante de (non-)décisions politiques.

LE PROFIL DES PERSONNES SANS CHEZ-SOI

Selon la FEANTSA, le profil des personnes sans chez-soi a évolué ces dernières années dans la plupart des pays d'Europe. Si le bénéficiaire « standard » des structures de prise en charge des personnes sans chez-soi reste **un homme seul d'âge moyen (40 ans)**, on rencontre aussi, en Europe occidentale, de plus en plus de femmes, de jeunes et de familles avec enfants et d'immigré-es d'Europe centrale et orientale et originaires d'États non-membres de l'Union européenne¹².

¹¹ De 18.000 personnes sans chez-soi il y a dix ans, le pays est passé à moins de 7.000 aujourd'hui, soit 0,14 % de la population.

¹² Ibid., p.56.

Par ailleurs, selon les témoignages et récits de vie partagés par les personnes sans chez-soi, on peut supputer qu'elles sont en grande majorité issues de la **classe populaire**. Cela pourrait s'expliquer par le nombre de **causes structurelles** alimentant la précarité et conduisant indéniablement les moins favorisé·es, c'est-dire la classe populaire, à être les premier·es à basculer dans l'absence de chez-soi¹³.

D'autres facteurs nous renseignent sur le fait que certains types de population sont plus fortement touchés par l'absence de chez-soi. C'est le cas notamment de la **communauté Rom**, des **personnes exilées** et des **minorités sexuelles et de genre** (LGBTQI+) à qui l'on refuse l'accès au logement sur une base légale ou en raison d'une discrimination comme c'est souvent le cas pour différentes catégories d'**immigré·es**¹⁴. Dans certains pays, certains de ces groupes de personnes n'ont même pas accès à des hébergements d'urgence ou à d'autres services très élémentaires destinés aux personnes démunies. C'est une **interaction entre des éléments structurels** (racisme, sexisme, politique migratoire et LGBTphobie¹⁵) et des **éléments relationnels** (rupture familiale ou sociale, violences...) qui risquent de faire basculer ces populations vers l'absence de chez-soi.

Enfin, les **personnes sortant d'institutions** (hôpital, centre psychiatrique, IPPJ [institution publique de protection de la jeunesse], prison...) sont en grande majorité susceptibles de se retrouver sans chez-soi.

¹³ Thibaut Besozzi, *Bonnes feuilles* : « Devenir SDF, ça peut arriver à tout le monde », in : The Conversation, janvier 2020.

¹⁴ *Absence de chez-soi et politiques en la matière en Europe : les enseignements de la recherche*, p.81.

¹⁵ *Jeunes LGBTQI+ sans logement. Quand la différence conduit à la précarité*, Vivre Ensemble, Analyse 2018.

Selon le dernier dénombrement des personnes sans chez-soi¹⁶, « **environ une personne sans-abri ou sans chez-soi sur quatre** a un passé en institution. Les séjours en institution psychiatrique se classent en tête, suivis de la prison et de l'aide à la jeunesse ». En effet, le maintien d'un logement pendant la période de détention a un coût important que très peu de personnes peuvent supporter. Une grande partie des personnes sortant de prison, par exemple, se trouvaient déjà dans une situation économique et sociale précaire : « Christiane de Beurepaire explique également, que la majorité des hommes (évalués à 89 % de la population carcérale, pour cette enquête) vivaient seuls à leur entrée en détention, et étaient « célibataires ou séparés » (pour 92 % d'entre eux). Seuls 11 % avaient des enfants avec qui ils avaient gardé des liens. Or, le fait d'avoir un réseau social sur lequel s'appuyer est un élément déterminant dans la capacité d'une personne détenue à s'insérer dans un logement à sa sortie : l'enquête de 2017 (Chantraine et Delcourt, 2019a) a montré qu'en l'absence d'hébergement possible chez un proche ou de conservation du logement pendant la peine d'enfermement (ce qui est très rare), les personnes se retrouvent en centre d'hébergement ou à la rue, en l'absence de place disponible. »¹⁷

LE LOGEMENT D'ABORD

Les dernières statistiques concernant la problématique de l'exclusion liée au logement montrent des situations de crise dans l'Union européenne¹⁸.


¹⁶ *Sans-abrisme et absence de chez-soi : dénombrer pour mieux lutter contre la problématique*, Communiqué de presse, Fondation Roi Baudouin, 17 mars 2022.


¹⁷ Laura Delcourt, *Prison, rue, foyer : une trajectoire à la croisée du pénal et de l'aide sociale*, in : *Sciences & Actions Sociales*, vol.1, n°13, 2020, pp. 82-107.

¹⁸ FEANTSA, *Housing exclusion key statistics*, 2022. Traduction libre.

Cependant, compte tenu de l'explosion actuelle des tarifs de l'énergie, ces chiffres risquent de fortement augmenter en 2023 :


 7,8% des ménages sont dépassés par les charges liées à leur logement ;

 40% du salaire des ménages passent dans le paiement des charges du logement ;

 17,5% des ménages vivent dans des logements surpeuplés ;

 4,3% des ménages vivent dans une déprivation matérielle sévère ;

 14,8% des ménages vivent dans un logement humide ;

 13,7% vivent dans un environnement particulièrement pollué (fumée, poussière, odeurs nauséabondes, eaux polluées).

La pénurie et le coût des logements ainsi que les problèmes spécifiques d'**accès au logement** pour les personnes défavorisées et/ou discriminées sont des facteurs structurels particulièrement importants dans le contexte de l'absence de chez-soi.

Si l'on résume la situation dans le secteur du logement, on peut énumérer des enjeux cruciaux : manque de logements à loyer abordable pour les bas revenus ; expulsions possibles sans relogement ; non-encadrement des loyers ; milliers de logements sociaux non construits, non rénovés, à l'abandon ou inoccupés ; législation compliquant, voire criminalisant, l'occupation de bâtiments non utilisés ; inadaptation de nombreux dispositifs de soutien...

Le logement et les expulsions domiciliaires

« [...] Un nombre important de Bruxellois font face à de grandes difficultés pour accéder à un logement décent. En effet, si une partie de la population en situation de pauvreté se trouve dans l'impossibilité de changer de logement (malgré parfois, des problèmes d'insalubrité) et se caractérise dès lors par une stabilité résidentielle, une autre partie quitte la Région bruxelloise face aux pressions financières, sociales et urbaines. Les loyers et prix de vente particulièrement élevés, la vétusté du bâti et la pauvreté élevée des Bruxellois ont pour conséquence qu'une partie non négligeable de la population vit dans des logements surpeuplés, de mauvaise qualité, voire se retrouve dans certains cas sans logement propre. Enfin, de nombreux habitants de la Région disposent d'un très faible revenu, ce qui rend leur accès au logement particulièrement difficile dans un contexte de loyers élevés. En Région bruxelloise, environ un tiers de la population vit sous le seuil de risque de pauvreté et 61 % des Bruxellois sont locataires. En ce sens, le marché locatif bruxellois, caractérisé par la cherté, la rareté et la faible qualité, contribue fortement à la problématique complexe des expulsions domiciliaires. D'une part, il façonne les conditions et opportunités de logement des personnes précarisées (enjeu d'accessibilité) qui sont souvent à la source de conflits locatifs pouvant mener à des expulsions. D'autre part, il façonne les conditions et opportunités, autrement dit l'accès au relogement des personnes en situation d'expulsion. Autrement dit, ces caractéristiques du marché locatif influent à la fois en amont et en aval des situations d'expulsion du logement »¹⁹.

¹⁹ *Précarités, mal-logement et expulsions domiciliaires en Région bruxelloise* Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté, 2018.

SORTIR DE L'ABSENCE DE CHEZ-SOI

GESTION DE L'URGENCE OU PRÉVENTION ?

Les années passent mais les discours restent, que ce soient ceux des politiques ou ceux des associations et ONG : « **plus personne dans la rue** ». Qu'est-ce qui coince si tout le monde s'accorde à dire la même chose, personne ne devrait se retrouver sans chez-soi ? Les actions de terrain menées, et il y en a beaucoup, ne permettent pas de réduire sensiblement le nombre de personnes sans chez-soi et « **la gestion du [sans chez-soirisme] représente également un coût très élevé pour la société**. De fait, les services d'aide aux personnes sans domicile et d'autres services comme les services de santé engagent des dépenses énormes pour faire face au [sans-chez-soirisme]. Dans certains cas, les réponses apportées au [sans chez-soirisme] sont en fait devenues une partie du problème. Par exemple, les centres d'hébergement qui étaient conçus au départ comme des hébergements temporaires sont devenus des endroits où les personnes séjournent pendant de longues périodes, ce qui renforce le [sans-chez-soirisme] »²⁰. Pire, il augmente, notamment en raison des crises financières et des mesures d'austérité. **L'impact social de la crise financière de 2008** a considérablement affaibli les ménages, ce qui a conduit à un nombre important d'expulsions domiciliaires en Europe faisant basculer des milliers de personnes vers l'absence de chez-soi²¹.

²⁰ Mettre un terme au sans-abrisme: Un manuel pour les décideurs politiques, FEANTSA, 2010, p.2.

²¹ FEANTSA et Fondation Abbé Pierre, *Seventh overview of housing exclusion in Europe 2022*, Chapitre 2. Eviction in Europe, p.30.

Lorsqu'on parle de la fin de l'absence de chez-soi, il est souvent question de mettre en place plus de services et d'accompagnement des personnes déjà sans chez-soi. Comme nous l'avons dit plus tôt, traiter l'éradication du sans-chez-soirisme par la gestion de l'« urgence » – qui se résume la plupart du temps à du dépannage – permet, tout au plus, de maintenir les personnes dans la survie et encore : l'espérance de vie des personnes ayant connu de longues années de rue est de moins de 50 ans. La fin de l'absence de chez-soi doit avant tout passer par des actions ciblées et intersectorielles sur ses causes. Sans réelle politique de prévention de ce qui mène « à la rue », le sans-chez-soirisme perdurera.

« On définit souvent trois types de **prévention** du [sans chez-soirisme] :

- la **prévention primaire**, ou la réduction du risque de [sans chez-soirisme] pour la population globale, à travers des politiques sociales et des politiques de logement efficaces ;
- la **prévention secondaire**, ou des interventions se concentrant sur les personnes menacées de [sans chez-soirisme] (comme les personnes institutionnalisées) ou les personnes en situations de crise pouvant engendrer des situations de [sans-chez-soirisme] (expulsion ou rupture) ;
- **et la prévention tertiaire**, ou des mesures ciblant les personnes qui ont déjà été touchées par le [sans chez-soirisme], se concentrant sur la minimisation de la récurrence du [sans-chez-soirisme], évitant des nouveaux épisodes de [sans chez-soirisme], ou la prévention d'un aggravement d'une situation de [sans chez-soirisme] »²².

²² FEANTSA, *Mieux vaut prévenir que guérir ? Le rôle de la prévention du sans-abrisme*, in : Sans-abris en Europe, hiver 2013.

PROTECTION SOCIALE

Si la sécurité apportée en cas de **maladie** ou de **chômage** est parcellaire et qu'il n'y a pas ou pas assez d'**allocations minimales** pour couvrir des dépenses raisonnables de logement ainsi que le coût de la vie, le risque d'absence de chez-soi et d'exclusion liée au logement sera beaucoup plus élevé. C'est pourquoi le rôle de la protection sociale est fondamental et une intervention forte de l'État indispensable. L'objectif sociétal doit pouvoir être celui de l'**équité** et de l'**égalité** soutenu par des mesures politiques proactives et correctives. La grille d'analyse que propose l'**intersectionnalité**²³ permettrait notamment de prendre toute la population en considération en partant des marges pour penser des **actions bénéficiant non seulement aux personnes les plus défavorisées mais aussi à tout le monde**. « En reliant les histoires de vie et les résultats aux positions sociales et aux relations de pouvoir, [l'intersectionnalité] nous permet d'identifier et de comprendre les inégalités qui existent dans les systèmes de logement actuels pour les populations vulnérables »²⁴.

PROMOTION DE LA SANTÉ

L'**analyse des inégalités sociales** permet également de dévoiler les impacts négatifs sur les déterminants de vie des personnes (logement, emploi, santé...). Tous ces déterminants interagissent entre eux

²³ L'intersectionnalité, forgé en 1989 par Kimberly Crenshaw, juriste américaine, est un outil d'analyse précis pour comprendre les différences d'expériences entre les personnes et groupes sociaux. Il met en lumière les discriminations créées par l'intersection de critères sociaux (tels que le genre, la race, la classe, l'orientation sexuelle, la nationalité, le handicap...).

²⁴ Collectif canadien pour la recherche sur le logement, *Application d'une optique intersectionnelle aux personnes âgées sans abri*, 31 mai 2022.

(une maladie chronique due à des conditions de vie précaires, de l'anxiété et du découragement face à des situations de travail tendues...) et vont influencer les trajectoires de vie des personnes et leur état de santé. Il est donc nécessaire d'œuvrer à la **prise en compte de la santé de manière globale** pour promouvoir le **bien-être de la population**, particulièrement des personnes précarisées. Et pour améliorer l'état de santé de la population, il faut agir sur ce qui l'influence, c'est-à-dire sur les facteurs politiques, économiques, sociaux, culturels et environnementaux de la santé. Un champ de pratiques et d'expertise, la **promotion de la santé**, développe une approche basée sur une vision multifactorielle qui inscrit la santé et les comportements des individus qui y sont liés dans un environnement social, culturel, politique, physique. La promotion de la santé dépasse une démarche strictement préventive pour viser le bien-être au travers de stratégies engageant de manière coordonnée plusieurs niveaux d'action²⁵ :

- **politique** : à travers l'élaboration de politiques publiques saines, dans lesquelles les lois et réglementations de tous les secteurs de l'action publique sont soumises à la question de la santé, promouvoir la santé étant profondément politique ;
- **environnemental** : à travers la création de milieux favorables à la santé, c'est-à-dire la conservation des ressources naturelles et surtout le développement de conditions physiques et sociales, matérielles et organisationnelles satisfaisantes dans tous les lieux de vie (logement, travail, école, espace public...) et soutenant les efforts des individus et des communautés dans leur quête de bien-être ;

²⁵ *Promotion de la santé*, in : Glossaire de Cultures&Santé, 2011, p.21.

- **communautaire** : à travers le renforcement de la participation de la population à la définition des priorités, à la prise de décision et à l'action en ce qui concerne la santé, promouvoir la santé étant profondément démocratique ;
- **éducatif** : à travers le développement des aptitudes personnelles indispensables à la vie et à travers des démarches éducatives visant l'émancipation et l'augmentation des capacités de s'informer, de décrypter, de critiquer, de prendre la parole, de faire des choix, d'agir individuellement et collectivement... ;
- **institutionnel** : à travers la réorientation des services de santé, notamment en décloisonnant les activités curatives et la prévention.

DES IDÉES CONCRÈTES POUR ÉRADIQUER L'ABSENCE DE CHEZ-SOI

Chaque année, de nouveaux rapports alarmants sortent, nombre d'entre eux proposent, en s'appuyant sur des données probantes, des comparaisons entre pays, un large éventail de recommandations²⁶ pour éradiquer l'absence de chez-soi. Pourtant, chaque année aucun plan ambitieux n'est réellement et concrètement mis en place. Nous pensons pourtant qu'il est nécessaire que tout le monde s'empare de la question et de ces enjeux.

Il est également important de souligner que **la contrainte financière n'entre pas ici en ligne de**

²⁶ Vous trouverez dans le document de la Plateforme Belge contre la pauvreté et l'exclusion sociale EU2020 des revendications plus précises : *Prévention du sans-abrisme : au possible nous sommes tenus !* Plateforme Belge contre la pauvreté et l'exclusion sociale EU2020, 4 avril 2018.

compte. Une étude universitaire récente vient en effet de démontrer, pour le cas de la Région de Bruxelles-Capitale, que, globalement et en moyenne, une personne sans chez-soi coûte par an à la Région autant que coûterait son relogement, à savoir environ 41.000 euros.²⁷

À travers les cartes *prévention*, nous donnons à titre d'exemples quelques idées générales et non exhaustives pour combattre l'existence de l'absence de chez-soi. Elles sont inspirées de recommandations formulées par divers collectifs et organisations (FEANTSA, RBDH, Le Syndicat des immenses, le Front anti-expulsion, le collectif Nous toutes, la coordination des sans-papiers...).

*Mesures à mettre en place en termes de **prévention primaire** :*



Logement

- Restreindre le droit à la propriété privée de sorte qu'aucune spéculation ne soit possible et encadrer strictement la multipropriété.
- Rendre le droit au logement effectif et inaliénable par la mise en œuvre d'un parc immobilier abordable, de qualité et durable (selon des critères clairs en termes d'isolation, de qualité des matériaux, d'espace minimum d'habitation...).
- Imposer un gel des loyers en attendant la mise en place de mesures sociales d'envergure.
- Augmenter drastiquement le nombre de logements, privés ou sociaux, à loyer abordable.

²⁷ On peut découvrir l'étude via www.syndicatdesimmenses.be/co-commanditaire-de-letude-dulbea.

- Supprimer le statut de cohabitant·e.
- Instaurer une grille contraignante des loyers.
- Imposer un quota suffisant de logements de transit par commune.
- Pénaliser la non-rénovation des logements sociaux.
- Augmenter le nombre de logements à finalité sociale à créer pour tout projet immobilier d'envergure.
- Réquisitionner, voire exproprier, les logements privés inoccupés depuis de longues années.
- Contraindre les propriétaires à rénover leurs biens privés et aider celles et ceux qui n'en ont pas les moyens financiers, sans hausse de loyer.
- Interdire l'indexation des loyers des « passoires énergétiques ».
- Créer un fonds régional de garantie locative.
- Faire payer au bailleur d'un logement insalubre le relogement de ses occupant·es.
- Rendre illégales les expulsions sans solution de relogement.
- Promouvoir les projets de logement alternatif et innovant.

- Lutter contre l'insalubrité par des contrôles du parc immobilier et prévoir des sanctions dissuasives pour les bailleurs, pris en défaut²⁸.
- Mettre en place une politique de prévention du sans-chez-soirisme et offrir un accompagnement, anonyme et gratuit, à toute personne craignant de perdre son logement.



Violences

- Investir dans une éducation non-genrée et égalitaire.
- Intégrer l'éducation sexuelle et le principe de consentement dans les cursus scolaires.
- Lutter contre le patriarcat sous toutes ses formes (inégalités, violences, LGBTQI+phobies).
- Généraliser l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS) dès l'entrée à l'école.
- Simplifier l'accès aux procédures administratives pour les personnes transgenres.
- Augmenter les subventions des associations venant en aide aux personnes LGBTQI+ afin de pérenniser leurs actions.
- Augmenter les subventions des centres de planning familial.

²⁸ Lire à ce propos l'étude du RBDH : *Insalubrité en finir avec l'impu-
nité des bailleurs. Permis locatif et autres leviers*, décembre 2021.

Politique migratoire

- Faciliter l'obtention d'un titre de séjour depuis l'étranger pour arriver par voie sûre.
- Établir des critères clairs pour la régularisation des personnes sans titre de séjour.
- Régulariser toutes les personnes sans-papiers.
- Garantir une prise en charge globale et effective des personnes en demande d'asile.
- Accueillir dignement les personnes exilées par l'accès inconditionnel à un logement digne et un accompagnement social et psychologique.
- Reconnaître les compétences développées hors de l'Europe.
- Faciliter l'équivalence des diplômes obtenus à l'étranger.
- Rendre la circulation des personnes libre, le lieu de naissance ne déterminant pas forcément l'endroit de vie.
- Abolir les centres fermés pour personnes en situation irrégulière.
- Lutter contre le racisme systémique et étatique, contre les politiques impérialistes.

Économie

- Augmenter les bas salaires et relever tous les minimas sociaux installant les personnes sous le seuil de pauvreté.

- Taxer lourdement les hauts revenus et lutter efficacement contre la fraude fiscale pour une meilleure redistribution des richesses.
- Établir un seuil de limite de richesse économique tout confondu (patrimoine, capital et revenu) pour les individus et entreprises.
- Revaloriser financièrement et socialement les métiers dits « essentiels »²⁹.
- Sortir de l'économie capitaliste, principale source d'inégalités sociales, d'inégalités Nord-Sud et de destruction du vivant.
- Aménager les horaires de travail sans perte de rémunération en fonction d'événements ou situations de vie.



Protection sociale

- Privilégier les dispositifs de prévention et d'alerte, ainsi que les solutions structurelles.
- Réinvestir dans le secteur public avec notamment plus d'effectifs et plus de lieux d'accueil.
- Adapter les services d'aide et leur fonctionnement aux besoins spécifiques exprimés par les personnes.
- Instaurer l'automatisation des droits afin d'éviter les non-recours.
- Anticiper la possible honte de demander une

²⁹ Lire à ce propos le rapport : *Un salaire égal pour un travail de valeur égale : pour une évaluation non discriminante des emplois à prédominance féminine*, Le Défenseur des droits, France, 29 juin 2015.

aide en la dédramatisant, en la présentant comme l'exercice d'un droit légitime.

- Augmenter les allocations sociales et familiales de sorte qu'elles permettent une aide financière et matérielle décente et suffisante.
- Multiplier les lieux de socialisation et renforcer les structures d'accueil, d'écoute, d'entraide, de rencontre et de convivialité.
- Ouvrir plus de crèches, diversifier les services de gardes et les rendre gratuits de sorte à soutenir les familles monoparentales.
- Mettre en œuvre un fond d'urgence pour allouer une aide financière immédiate en attendant le traitement de dossiers et procédures sociales ou médicales (chômage, maladie, ...).

Santé

- Étendre la couverture sociale, notamment l'assurance maladie-indemnité, aux personnes sans-papiers.
- Investir dans la santé publique via des moyens humains, structurels et financiers accrus.
- Privilégier les démarches de promotion de la santé pour agir sur des déterminants de santé comme le logement et l'emploi.
- Décloisonner les services de santé curatifs et préventifs.
- Renforcer la participation de la population à la définition des priorités, à la prise de décision et

à l'action en ce qui concerne la santé ;

- Sensibiliser, dédramatiser et rendre accessibles les soins de santé mentale.
- Adapter les services et accompagnements des soins de santé mentale aux besoins des populations marginalisées.

En termes de **prévention secondaire** :



Protection sociale

- Dénombrer les personnes menacées d'expulsion ; les personnes en sortie d'institution ; les adolescent·es arrivé·es à la majorité en sortie de maison d'accueil pour pouvoir anticiper et proposer un logement social ou de transit avant qu'ils ne se retrouvent sans chez-soi.
- Former les intervenant·es sociaux·ales au risque d'infantilisation des personnes en difficulté.
- Former les intervenant·es sociaux·ales aux besoins spécifiques des populations marginalisées et à leurs réalités.



Violences

- Former les enseignant·es, les animateur·trices de jeunesse, les acteur·trices du travail social, les formateur·trices, les fonctionnaires de police et de justice, les prestataires de soins de santé... afin qu'ils et elles soient en mesure d'identifier, de traiter et de répondre à la violence fondée sur le genre et l'orientation sexuelle.

- Lutter contre les violences sexuelles et hétérosexistes via un accueil rapide, un hébergement de qualité et l'éloignement de la ou des personnes violentes.
- Apporter un accompagnement juridique, médical et psychologique rapide des personnes victimes de violences.

Santé

- Former les professionnel·les de santé aux risques et besoins des groupes de populations marginalisées.

Logement

- Accorder un accès prioritaire aux logements sociaux pour les personnes en situation de non-logement.

Nous voulons également mettre l'accent sur une mesure qui nécessite d'être implémentée au plus vite en tant que **prévention tertiaire** :

Logement

- Généraliser le programme **Housing First**. Celui-ci s'articule autour d'une idée forte : remettre la personne, avec son accord, directement en logement, même si elle souffre d'assuétudes ou de problèmes de santé mentale et lui garantir un suivi régulier en logement par des professionnel·les. Or, bien qu'il soit donc réservé aujourd'hui aux personnes les plus éloignées du logement, le programme Housing First est un

succès.³⁰ La preuve est ainsi faite qu'il fonctionnerait également pour toutes les personnes sans chez-soi. D'où le slogan : « Housing First for all ! ».

Enfin, et de manière générale, nous vivons dans une **société inégalitaire et largement individualiste**, marquée ces dernières décennies par le démantèlement progressif des systèmes de solidarité. Or, comme nous le disions plus tôt, une société sans filets de sécurité et sans protection sociale forte augmente et entretient la pauvreté et la vulnérabilité, face à des événements de vie, d'une grande partie de la population. Si l'absence de chez-soi n'est pas une fatalité, il est grand temps de l'ériger en évidence et pour ce faire, il est important que les mesures de destruction du commun soient prises pour ce qu'elles sont, des choix politiques et sociétaux. **Voulons-nous de ces choix ? Quelles actions pouvons-nous mettre en œuvre pour faire tomber le capitalisme et basculer vers un autre modèle de société ?**

³⁰ Pour plus de détails, voir : www.housingfirstbelgium.be/medias/files/housing-first-belgium-resultats-fr-3.pdf.

RESSOURCES ASSOCIATIVES

Voici une liste, non-exhaustive, d'associations ressources classées par spécialité. Certaines d'entre-elles agissent dans plusieurs thématiques.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales

cpvcf.org

Fédération des Centres de Planning Familial des Femmes Prévoyantes Socialistes

planningsfps.be

Garance

garance.be

Groupe pour l'Abolition des Mutilations Génitales féminines (GAMS)

gams.be

Collectif contre les violences familiales et l'exclusion

cvfe.be

Chayn Belgique

chayn.be

Violence et harcèlement au travail

belgium.be/fr/emploi/sante_et_bien-etre/harcement

faites aux enfants

Délégué général aux droits de l'enfant

dgde.cfwb.be

Child focus

childfocus.be

Equipe SOS Enfants

federationosenfants.be

Kaleidos

asblkaleidos.be

Service Droits des Jeunes

sdj.be

faites aux minorités de genre et en raison de l'orientation sexuelle

Maison arc-en-ciel

macliege.be

Genres Pluriels

genrespluriels.be

Les CHEFF

lescheff.be

Merhaba

merhaba.be

Tels Quels

telsquels.be

Rainbow House

rainbowhouse.be

faites aux travailleur·euses du sexe

UTSOPI

utsopi.be

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS (SEXISTES, RACISTES ET INTERSECTIONNELLES)

Unia

unia.be

L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

igvm-iefh.belgium.be/fr

Femmes de droits

femmesdedroit.be

L'observatoire des violences policières en Belgique

obspol.be

Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie (MRAX)

mrax.be

La Ligue des droits humains (LDH)

liguedh.be

Centre interfédéral pour l'égalité des chances

diversite.be

LUTTE POUR LE DROIT AU LOGEMENT

Front anti-expulsions

stopexpulsions.be

Droit à un toit/Recht op een dak
droitauntoit-rechtopeendak.brussels

Syndicat des immenses
syndicatdesimmenses.be

DoucheFLUX
doucheflux.be

Syndicat des locataires
syndicatdeslocataires.wordpress.com

Associations de promotion du logement (APL)
flw.be

Équipes populaires
equipespopulaires.be

Habitat et Humanisme
habitat-humanisme.be

Inter-Environnement Bruxelles (IEB)
ieb.be

La Ligue des familles
citoyenparent.be/Public/ligue

Lutttes Solidarités Travail (LST)
mouvement-lst.org

Rassemblement Bruxellois pour
le Droit à l'Habitat (RBDH)
rbdh-bbrow.be

Rassemblement Wallon pour
le Droit à l'Habitat (RWDH)
rwdh.be

Relogeas
relogeas.be

Renovassistance
renovassistance.be

Un toit deux âges
1toit2ages.be

AIDE SOCIALE ET SANTÉ MENTALE

Aide et reclassement
aideetreclassement.be

L'atelier des droits sociaux
ladds.be

Trouver du soutien
covid.aviq.be/fr/trouver-du-soutien/particulier

Plateforme bruxelloise pour la santé mentale
platformbxl.brussels/fr

RESSOURCES BIBLIOGRAPHIQUES

Absence de chez-soi et politiques en la matière en Europe : les enseignements de la recherche,
Rapport,
FEANTSA,
décembre 2010

Améliorer l'accès aux soins de santé mentale,
Recommandations soumises au ministère de la Santé et des Services sociaux,
FRESQe,
Québec, juin 2017.

Application d'une optique intersectionnelle aux personnes âgées sans abri,
Collectif canadien pour la recherche sur le logement ,
31 mai 2022.

Bonnes feuilles : « Devenir SDF, ça peut arriver à tout le monde »,
in : *The Conversation*,
BESOZZI Thibaut,
janvier 2020.

Dans la gueule de la promotion immobilière,
in : *Bruxelles en mouvement*, n°316,
février 2022.

*Dénombrement du sans-abrisme
et de l'absence de chez-soi,*
Rapport global,
Fondation Roi Baudouin,
2021.

Du sofa à la rue : le sans-abrisme caché des LGBT,
in : alter échos, n°507,
MORMONT Marinette,
19 décembre 2022.

Fin du sans-chez-soirisme : qu'est-ce qui bloque ?
(article à paraître),
D'URSEL Laurent,
2023.

Housing exclusion key statistics,
FEANTSA,
2022.

Insalubrité en finir avec l'impunité des bailleurs.
Permis locatif et autres levier,
RBDH,
décembre 2021.

Jeunes LGBTQI+ sans logement.
Quand la différence conduit à la précarité,
Analyse ,
Vivre Ensemble
2018.

Le baromètre du logement,
RBDH,
septembre 2022.

Le sans-chez-soirisme : suite ou fin ?,
Rapport, DULBEA (ULB),
BAYENET Benoît, CARLIER Justine,
TOJEROW Ilan, VERDONCK Magali,
2022.

*Lettre ouverte des personnes sans-papiers
à leur voisin·e·s*,
Campagne we are belgium too,
La Coordination des Sans-Papiers
de Belgique et Sans papiers TV.

Mettre un terme au sans-abrisme :
Un manuel pour les décideurs politiques,
FEANTSA,
2010.

Mieux vaut prévenir que guérir ?
Le rôle de la prévention du sans-abrisme,
in : *Sans-abris en Europe*,
FEANTSA,
hiver 2013.

*Précarités, mal-logement et expulsions
domiciliaires en Région bruxelloise*
Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté,
2018.

Prévention du sans-abrisme :
au possible nous sommes tenus !
Plateforme Belge contre la pauvreté
et l'exclusion sociale EU2020,
4 avril 2018.

*Prison, rue, foyer : une trajectoire à la croisée
du pénal et de l'aide sociale,*
in : Sciences & Actions Sociales, vol.1, n°13,
DELCOURT Laura,
2020, pp. 82-107.

*Seventh overview of housing
exclusion in Europe 2022,*
in: Chapitre 2. Eviction in Europe,
FEANTSA et Fondation Abbé Pierre,
2022.

Si j'étais présidente,
recommandations du collectif français
Nous toutes,
Noustoutes.org.

*Un salaire égal pour un travail de valeur égale :
pour une évaluation non discriminante des emplois
à prédominance féminine,*
Le Défenseur des droits,
France, 29 juin 2015.



www.cultures-sante.be